

Déménagement de votre véhicule

Les conseillers en déménagement de Déménagement et Entreposage Westmount possèdent de l'expérience dans le déménagement de véhicules et ils peuvent discuter avec vous des diverses options et des documents requis. Selon les circonstances, votre conseiller en déménagement peut vous dire si le véhicule peut être transporté directement dans le camion de déménagement ou si les services d'un tiers sont recommandés. Nous pouvons prendre toutes les dispositions pour vous afin que votre véhicule soit transporté par un tiers.

Préparation d'un véhicule pour le transport

- Les biens personnels ne sont pas permis dans le véhicule, mais les articles suivants sont considérés comme faisant partie du véhicule :
 - Siège pour enfant quand il est attaché
 - Pneu de rechange et outils pour changer un pneu
 - Manuel d'emploi
 - Grattoir et balai à neige
 - Câble de survoltage et petits outils (correctement entreposés)
 - Housse d'auto, y compris un protège-calandre
- Les systèmes d'alarme doivent être désactivés avant le transport
- Le réservoir d'essence devrait être à moitié et les autres réservoirs à liquides devraient être remplis
- Le véhicule devrait être propre, à l'intérieur et à l'extérieur
- Assurez-vous que la batterie est solidement fixée et qu'elle n'a pas de fuite
- Renforcez les déchirures ou les coutures ouvertes sur les toits convertibles afin de prévenir d'autres dommages.

Documents requis

Les documents requis pour le transport de votre véhicule varieront selon si le déménagement est au Canada ou transfrontalier et selon votre situation particulière. Votre conseiller en déménagement chez Déménagement Westmount discutera des documents requis en se basant sur votre situation.

Rapport sur l'état du véhicule

Lorsque l'on vient chercher le véhicule pour le transport, un rapport sur l'état du véhicule devrait être rempli et signé par vous et le conducteur. Le rapport comprendra la date de ramassage et l'endroit, l'adresse de livraison, la couleur, la marque, le modèle, le kilométrage, le numéro d'identification du véhicule (NIV) et un rapport de l'état du véhicule (égratignures, bosses, état de la peinture, etc.). Vous devriez garder un exemplaire de ce rapport.

Véhicules loués

Vous aurez besoin de la permission écrite de la compagnie de location pour déménager un véhicule loué dans une autre ville ou province. Habituellement, les compagnies de location ne permettent pas qu'un véhicule soit déménagé à destination ou en provenance des États-Unis ou d'autres pays étrangers.

